

RECOMMANDATIONS

COMMISSION PERMANENTE SUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION

ÉTUDE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012, DES BUDGETS DES SOCIÉTÉS PARAMUNICIPALES ET DU BUDGET 2012 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2012-2014 DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

LE 12 DÉCEMBRE 2011

À l'issue de l'étude publique du budget 2012, la Commission permanente sur les finances et l'administration tient à remercier les services municipaux et les sociétés paramunicipales pour leur collaboration aux travaux et recommande au conseil :

Budget général de fonctionnement 2012

R-1

D'adopter les prévisions budgétaires du budget général de fonctionnement de la Ville de Montréal pour l'année 2012;

MM. LAMPRON, ROBILLARD ET MC QUEEN EXPRIMENT LEUR DISSIDENCE.

R-2

D'adopter les prévisions budgétaires des services municipaux suivants pour l'année 2012, soit : la Direction générale, le Service des finances, le Service du capital humain, le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière, le Service des technologies de l'information, le Service du développement et des opérations, le Service de l'eau et le Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles.

MM. LAMPRON, ROBILLARD ET MC QUEEN EXPRIMENT LEUR DISSIDENCE.

Budget des sociétés paramunicipales et autres instances

R-3

D'adopter les prévisions budgétaires 2012 de l'Ombudsman de Montréal;

MM. LAMPRON ET ROBILLARD EXPRIMENT LEUR DISSIDENCE.

R-4

D'adopter les prévisions budgétaires 2012 de l'Office de consultation publique de Montréal;

MM. LAMPRON ET ROBILLARD EXPRIMENT LEUR DISSIDENCE.

R-5

D'adopter les prévisions budgétaires 2012 du Secrétariat de liaison de l'agglomération de Montréal;

MM. LAMPRON ET ROBILLARD EXPRIMENT LEUR DISSIDENCE.

R-6

D'adopter les prévisions budgétaires 2012 du Bureau du contrôleur général;

MM. LAMPRON, ROBILLARD ET MC QUEEN EXPRIMENT LEUR DISSIDENCE.

R-7

D'adopter les prévisions budgétaires 2012 du Conseil interculturel de Montréal;

MM. LAMPRON ET ROBILLARD EXPRIMENT LEUR DISSIDENCE.

R-8

D'adopter les prévisions budgétaires 2012 du Conseil jeunesse de Montréal;

MM. LAMPRON ET ROBILLARD EXPRIMENT LEUR DISSIDENCE.

R-9

D'adopter les prévisions budgétaires 2012 du Conseil des Montréalaises;

MM. LAMPRON ET ROBILLARD EXPRIMENT LEUR DISSIDENCE.

R-10

D'adopter les prévisions budgétaires 2012 de la Société de gestion Marie-Victorin;

MM. LAMPRON ET ROBILLARD EXPRIMENT LEUR DISSIDENCE.

R-11

D'adopter les prévisions budgétaires 2012 de la Commission de la fonction publique;

MM. LAMPRON ET ROBILLARD EXPRIMENT LEUR DISSIDENCE.

R-12

D'adopter les prévisions budgétaires 2012 de la Société d'habitation et de développement de Montréal;

MM. LAMPRON ET ROBILLARD EXPRIMENT LEUR DISSIDENCE.

R-13

D'adopter les prévisions budgétaires 2012 de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance;

MM. LAMPRON ET ROBILLARD EXPRIMENT LEUR DISSIDENCE.

R-14

D'adopter les prévisions budgétaires 2012 de l'Office municipal d'habitation de Montréal;

MM. LAMPRON ET ROBILLARD EXPERIMENT LEUR DISSIDENCE.

R-15

D'adopter les prévisions budgétaires 2012 de la Corporation Anjou 80;

MM. LAMPRON ET ROBILLARD EXPERIMENT LEUR DISSIDENCE.

R-16

D'adopter les prévisions budgétaires 2012 du Conseil du patrimoine de Montréal;

MM. LAMPRON ET ROBILLARD EXPERIMENT LEUR DISSIDENCE.

R-17

D'adopter les prévisions budgétaires 2012 du Conseil des arts de Montréal;

MM. LAMPRON ET ROBILLARD EXPERIMENT LEUR DISSIDENCE.

R-18

D'adopter les prévisions budgétaires 2012 de la Société du parc Jean-Drapeau;

MM. LAMPRON, ROBILLARD ET MC QUEEN EXPERIMENT LEUR DISSIDENCE.

R-19

D'adopter les prévisions budgétaires 2012 du Musée de la Pointe-à-Callière;

MM. LAMPRON ET ROBILLARD EXPERIMENT LEUR DISSIDENCE.

R-20

D'adopter les prévisions budgétaires 2012 de la Commission des services électriques;

MM. LAMPRON ET ROBILLARD EXPERIMENT LEUR DISSIDENCE.

R-21

D'adopter les prévisions budgétaires 2012 et le Programme triennal d'immobilisations 2012-2014 de la Société de transport de Montréal;

MM. LAMPRON ET ROBILLARD EXPERIMENT LEUR DISSIDENCE.

Autres recommandations

Régimes de retraite et rémunération globale

Considérant qu'au budget 2012 de la Ville de Montréal, l'augmentation totale des charges est de 218M \$ et que la rémunération globale, représente 177M \$ de cette augmentation, soit 81 %;

Considérant que les régimes de retraite de la Ville de Montréal coûteront 609M \$ en 2012. Cette somme représentera 13 % du budget des dépenses totales de la ville. Le coût de ces régimes était de 198M \$ en 2008;

Considérant la capacité de payer des contribuables et la nécessité de ne pas hausser le budget de fonctionnement au-delà de l'indice des prix à la consommation (IPC);

R-22

Que la Direction générale et le Service du capital humain, en collaboration avec le Service des finances, intensifient leurs efforts relativement à la réduction de la charge des régimes de retraite sur le budget de la Ville de Montréal afin de dégager la somme de 50M \$ dès le budget de 2013;

Dotation des arrondissements

Considérant que les arrondissements doivent faire face à des défis budgétaires nombreux et des compétences locales nombreuses;

R-23

Que les arrondissements soient dotés d'un budget de fonctionnement et d'un PTI reflétant les nouvelles réalités démographiques, économiques, sociales, culturelles et territoriales en tenant compte du fonds de développement et du fonds de péréquation. Cette augmentation devrait être au moins égale à l'IPC;

Que l'Administration procède aux ajustements nécessaires en raison des situations historiques des arrondissements;

Fiscalité

R-24

Que l'Administration accentue sa réflexion sur les variations brusques de l'évaluation foncière et l'effet qui en découle sur les comptes de taxes en évaluant les outils disponibles prévus dans la *Loi sur la fiscalité municipale* et qu'elle propose des solutions et dépose des recommandations afin d'obtenir des amendements législatifs;

Pouvoirs habilitants

Considérant les nombreuses manifestations culturelles et sportives tenues sur le territoire de l'île de Montréal;

R-25

Que l'Administration poursuive ses efforts pour exercer ses différents pouvoirs habilitants et pour obtenir des redevances réglementaires en fonction de ses différentes missions;

Que l'Administration demande au gouvernement du Québec de lui consentir un pourcentage sur la taxe de vente provinciale, suite aux retombées économiques sur le territoire, de façon à permettre d'alléger le fardeau fiscal de l'ensemble des contribuables de l'agglomération de Montréal;

Optimisation des ressources

R-26

Que l'Administration, en collaboration avec les différentes unités d'affaires, accélère son travail sur les divers chantiers d'optimisation afin de dégager, dans un avenir rapproché, des économies récurrentes afin de réduire l'effectif de 1000 postes à moyen terme, selon les engagements de l'Administration municipale, et de profiter pleinement de l'attrition et des départs volontaires;

Que le Service du capital humain revoie, avec les syndicats concernés, le nombre de catégories d'emplois;

Postes capitalisés au budget 2012 (Programme triennal d'immobilisations)

Considérant que la Commission constate que sa recommandation initiale a eu l'effet contraire recherché, soit l'augmentation du nombre d'années-personnes au PTI alors qu'elle demandait une réduction graduelle;

Considérant le coût du service de la dette dans le budget 2012 et l'importance de diminuer le niveau d'endettement de Montréal;

R-27

Que l'Administration ait de plus en plus recours au paiement au comptant de ses dépenses d'investissements et réduise la capitalisation de la main-d'œuvre;

Que la Direction générale apporte les corrections demandées à sa stratégie annoncée en juin 2010, visant la réduction graduelle sur une période de trois ans du nombre d'années-personnes imputées au PTI, de façon à ne permettre ce recours que dans des situations exceptionnelles;

Que la Direction générale justifie la pertinence et évalue la nécessité du nombre actuel de postes imputés au PTI afin de ne pas transférer automatiquement ces postes au budget de fonctionnement dans les trois prochaines années;

Développement économique

Considérant que Montréal constitue le cœur du développement économique du Québec et qu'elle représente plus du quart de la population du Québec;

R-28

Que la Ville de Montréal renforce, avec l'appui des différents acteurs économiques montréalais, ses négociations avec le gouvernement du Québec afin d'obtenir la reconnaissance définitive de son rôle essentiel et primordial de métropole économique et culturelle de la province de Québec ainsi qu'un financement conséquent;

Taxe sur l'immatriculation des véhicules

R-29

Que l'Administration poursuive ses négociations auprès de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) afin que la taxe sur l'immatriculation des véhicules soit appliquée à l'ensemble du territoire de la CMM;

Partage du travail

Considérant que les membres de la Commission ont été très heureux d'apprendre que le Directeur général de la Ville de Montréal déposera d'ici la fin avril 2012 la planification stratégique de l'agglomération de Montréal, et ce, suite à une recommandation répétée depuis deux ans;

R-30

Que la Commission de la présidence évalue la possibilité que chaque commission permanente étudie les budgets des unités administratives œuvrant dans son champ de compétence;

Que lors de la présentation générale du budget, devant la Commission sur les finances et l'administration, l'Administration fasse ressortir les grands enjeux (actuels et futurs) auxquels la Ville de Montréal est confrontée, notamment les régimes de retraite, le service de la dette, le déficit d'entretien, la fiscalité et l'accroissement du budget;

Que l'Administration s'assure d'inclure et d'expliquer, dans les documents budgétaires, les plans financiers à long terme et leurs incidences sur le budget et sur le processus budgétaire incluant un énoncé cohérent des buts stratégiques et les stratégies à l'échelle de l'organisation qui prennent en compte les préoccupations et les problèmes à long terme;

Suivi des recommandations

R-31

Que l'Administration mandate le Service des finances de présenter des rapports trimestriels, à la Commission sur les finances et l'administration, de l'avancement des présentes recommandations;

Investissements de la STM

R-32

Que la STM s'assure du financement à long terme de ses investissements tout en conservant un budget structurellement équilibré;

Dette

R-33

Que l'Administration s'assure, dans le cas de la dette, du respect de l'orientation approuvée par le conseil de la Ville;

Maintien des actifs

R-34

Que l'Administration s'assure, dans le cas du PTI et du déficit d'entretien, du maintien des actifs en bonne condition de fonctionnement et de la détermination d'un plan bien défini dans le temps pour réduire à zéro ce déficit d'entretien;

Dépôts des prévisions budgétaires

R-35

Que les prévisions budgétaires 2012 de la Société de vélo en libre-service et de Stationnement de Montréal fassent l'objet d'un dépôt à la Commission et ce, compte tenu qu'ils font partie du périmètre comptable du budget de la Ville de Montréal.

*Les recommandations **R-1 à R-21** ont été adoptées à la majorité.*

*Les recommandations **R-22 à R-35** ont été adoptées à l'unanimité.*

Les recommandations ont été adoptées en assemblée publique le 12 décembre 2011.
